



Département : Socle Commun Sciences de la Matière

**Procès-verbal de la réunion du *Comité Pédagogique de*  
*Coordination de la formation :***

Domaine : Sciences de la Matière  
Filière : Physique  
Spécialité : Physique des matériaux  
Année : 2<sup>ème</sup> Année Master

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
3	20 / 01 / 2022	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

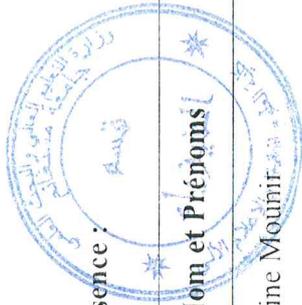
**Ordre du jour :**

1. Avancement des enseignements ;
2. Assiduité des étudiants ;
3. Divers
4. Requêtes adressées à l'administration.

Liste de Présence



Nom et Prénoms	Qualité	Signature
Boukra Abdelaziz	Président	
Belbachir Souheil		
Belhouari Aissa	Membre	
Bouattou Bezine		
Rahal Wasila Leila		
Hentit Hafidha		
Terki Hassaine Mounir		
Hentit Nabila		
Henni Wafaâ		
Abbes Nassima	Etudiant délégué	
Reguieg Kaouter Khroufa	Etudiant délégué	



Liste de Présence :

Nom et Prénoms	Qualité	Signature
Terki Hassaine Moumif	Président	
Boukra Abdelaziz	Membre	Absent
Belbachir Souheil	Membre	
Belhouari Aissa	Membre	
Bouattou Bezine	Membre	
Rahal Wasila Leila	Membre	
Hentit Hafidha	Membre	
Hentit Nabila	Membre	
Henni Wafaâ	Membre	
Abbes Nassima	Etudiant délégué	Absente
Reguieg Kaouter Khroufa	Etudiant délégué	

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois de janvier s'est tenue la réunion du **Comité Pédagogique de Coordination de la formation** à 10h à la **Faculté des Sciences Exactes et de l'Informatique**.

Constatant que le quorum était atteint, le président du CPC a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance, puis rappela l'ordre du jour de la réunion, avant d'ouvrir le débat.

1. Avancement des enseignements :

Intitulé de la matière (ou code)	Début enseignement	Coef / Crédit	Nombre de séances Cours	Nombre de séances TD	Nombre de séances TP	Taux réalisation programme	Nombre CC prévus	Pondération CC	Nombre CC réalisés	Observation
Mécanique quantique Avancée		3/6	2	1	-	80%	2/2	40%	2	-
Physique des plasmas	11-oct-21	2/4	1	1	-	95%	3/3	40%	3	-
Méthodes avancées de caractérisation		2/4	1	1	-	70%	2/2	40%	2	-
Optoélectronique		2/4	1	1	-	85%	2/2	40%	2	-
Acquisition et traitement des signaux et images		1/3	1	-	6/6	90%	-	-	-	-
Initiation aux codes de calcul dans les cristaux solides		1/3	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Travaux pratiques III		2/3	-	-	1	100%	-	-	-	-
Physique de la supraconductivité		1/1	1	-	-	100%	-	-	-	-
Anglais I		1/2	1	-	-	100%	-	-	-	-

## 2. Assiduité des étudiants :

- a) Les enseignants ont constaté que l'étudiant **BENNOUR Ramdhane** n'a assisté à aucun *Cours*, ni *TD*, ni *TP*, ni même pris la peine de consulter son cours au niveau de la plateforme, et assisté aux tests, le Comité Pédagogique de Coordination a décidé de l'exclure de l'année universitaire en application de l'Art 32 de l'arrêté n°136 du 20 juin 2009 qui stipule : « **Un étudiant régulièrement inscrit est déclaré par le chef de département en abandon d'études au titre de l'année universitaire, s'il ne se représente à aucun enseignement organisé en cours, TD, TP ou stage durant un semestre de l'année universitaire** ».
- b) Le Comité Pédagogique de la Coordination a décidé d'exclure l'étudiant **TIKOUR Mohammed El Amine**, des matières suivantes :
- ✓ La physique des plasmas ;
  - ✓ La mécanique quantique avancée ;
  - ✓ Les méthodes avancées de caractérisation.
- Je rappelle que ce dernier a abandonné ces matières.
- c) Le Comité Pédagogique de la Coordination a décidé d'exclure l'étudiant **OTHMANE Chérif Lakehal**, de la matière suivante :
- ✓ La mécanique quantique avancée ;
- Ce dernier a abandonné cette matière.

## 3. Divers :

La déléguée des étudiants a soulevé le problème de la cité universitaire pour les étudiants en S<sub>2</sub>, qui ne pourront plus y accéder après les examens.

## 4. Requêtes adressées à l'administration

Les enseignants ont posé le problème des salles surtout la salle 12 :

- ✓ Pas de chauffage ;
- ✓ Manque de rideaux ;
- ✓ La porte qui ne se ferme pas.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 12h.

Le Président CPC :



Le Chef de département :

